

n° 2

Date de publication
24 avril 2018

Ail

À retenir cette semaine

- Bon état physiologique des aulx
- Températures estivales ayant provoqué des décolorations des extrémités foliaires
- Première pustule de rouille observée

Données du réseau

Du 9 au 23 avril 2018 : 6 observations réalisées

Etat physiologique de la culture

Au 23/04, les parcelles d'ail se situent **au stade 5 feuilles**.

Les derniers jours ont été caractérisés par du soleil, des températures très élevées et une hygrométrie matinale très faible. Des pluies ont eu lieu ce lundi en journée et en soirée. En moyenne, 15 mm sont tombés sur les secteurs de production d'ail.

Les fortes chaleurs, inhabituelles à cette période de l'année, ont entraîné un jaunissement des extrémités des feuilles, certainement sans conséquences sur la production.

Globalement, l'état physiologique est bon.



Crédit photo : FREDON Auvergne



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Situation des bioagresseurs (ravageurs et maladies)

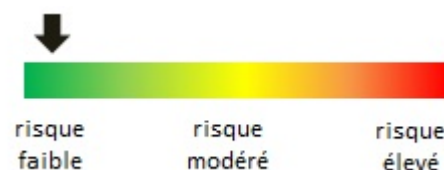
• Mouches (*Delia antiqua*, *Delia platura*) :

Des mouches apparentées à la mouche des semis ont été piégées sur les bandes engluées jaunes et bleues, ainsi que dans les bols jaunes disposés sur les parcelles du réseau.

Selon les parcelles, de quelques individus à environ 300 mouches ont été capturées.

Sur une parcelle du réseau, située sur le secteur de Billom, des plantes présentant des enroulements caractéristiques des dégâts de larves de mouches ont été observés. Moins de 10 % des plantes de cette parcelle présentent des symptômes.

Analyse de risque : Le risque lié aux mouches est actuellement considéré comme faible. Il n'existe aucun moyen de lutte directe contre la mouche.



• *Penicillium* :

Sur une parcelle du réseau, des plants malades caractéristiques du pénicillium sont observés. Sur ces parcelles, moins de 1% des plantes sont atteintes par cette maladie fongique.

Analyse de risque : La phase d'apparition des symptômes est actuellement en cours. Il n'existe aucun moyen de lutte curative contre cette maladie, seules les méthodes prophylactiques peuvent limiter le risque de développement de pénicillium.



• Thrips :

Aucun thrips n'a été capturé sur les parcelles du réseau.

Analyse de risque : Le risque est actuellement très faible.



• Rouille (*Puccinia alii*) :

La première pustule de rouille a été observée sur une parcelle du réseau. Les fortes températures de ces derniers jours sont certainement à l'origine de cette apparition extrêmement précoce (1 mois d'avance environ).

Analyse de risque : Le risque est actuellement très faible. Restez vigilant en surveillant les premiers symptômes.



• Pucerons jaunes :

Sur plus de la moitié des parcelles du réseau, des pucerons jaunes sont visibles sur le feuillage des ails.

Analyse de risque: Ces pucerons causent peu de dégâts mais peuvent être vecteurs de virus.

Rappel: Les larves de coccinelles et de syrphes sont des auxiliaires car elles consomment des pucerons.



• Adventices :

Les adventices principalement rencontrées sont les aethusa, renouées liseron, liserons, renouées persicaires, mercuriales : soyez vigilants.



Méthodes alternatives : Un binage mécanique pourra être pratiqué si les conditions de sol le permettent (sol ressuyé) afin de contrôler les premières levées.

Prochain BSV prévu le 14 mai

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://cultures-legumieres.ecophytopic.fr/cultures-legumieres>



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/Rédacteur : Sandrine LAFFONT – FDGDON 63 – sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : la FDGDON 63 et des producteurs d'ail

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.